

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

Le quatre février deux mille dix, à vingt heures trente, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire à Saint-Léonard de Noblat, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LEBLOIS.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 28/01/2010

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 27

PRESENTS : Jean-Claude LEBLOIS, Arlette DEMAR, Pierre LANGLADE, Henri PALA, Hervé VALADAS, Gérard BEAUBIER, Bernard DUMONT, Alain FAUCHER, Dominique GILLES, Michelle DEMONET, Dominique DUNAUD, Martine TANDEAU DE MARSAC, Michelle MONDIT, Bernard POUSSIN, Daniel CADET, Patrick DESCHARLES, Valérie GIROIR, Alexandre MAZIN, Marie-Claire RAPAUD – CHATEAUNEUF, Christine RIFFAUD, Philippe VAN ROOIJ, Odette WENCLICK, Jean-Pierre ESTRADE, Philippe STEYAERT, Jean-Pierre MORLON, Monique REIX – BUSSY.

EXCUSEE : Béatrice DUFOUR.

Alexandre MAZIN a été élu secrétaire de séance.

2010 – 019 : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'Arrêté Préfectoral 2004-976 du 04 juin 2004 portant création de la communauté de communes de NOBLAT

Vu l'arrêté préfectoral 2006-2469 du 14 décembre 2006 portant modification des statuts de la Communauté de Communes de Noblat,

Vu la délibération 2009-126 du 21 décembre 2009 portant modification du tableau des effectifs

Vu la demande soumise auprès de la Commission Administrative Paritaire placée auprès du Centre Départemental de Gestion de la Haute-Vienne,

Monsieur le Président propose de créer un poste d'adjoint technique principal de 1ère classe afin de permettre la promotion, au 1er avril 2010, d'un agent actuellement adjoint technique principal de 2ème classe.

Il convient donc de modifier le tableau des effectifs pour prendre en compte cette proposition.

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré par
26 voix pour, 0 contre et 0 abstention**

Approuve le tableau des effectifs de la Communauté de Communes de Noblat annexé à la présente délibération,

Précise que les crédits nécessaires à la rémunération des agents nommés dans les emplois créés et les charges s'y rapportant sont inscrits au budget de la Communauté de Communes.

MODIFIE LA DELIBERATION 2009 – 126

Fait et délibéré à Saint Léonard de Noblat les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le 08 février 2010

Certifié exécutoire

Reçu à la Préfecture

Le :

Publié ou notifié

Le : 22/02/2010

Le Président,

The image shows a blue circular official stamp of the Communauté de Communes de Noblat, Haute-Vienne. The text inside the stamp reads "COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT" around the top edge, "SAINT LEONARD DE NOBLAT" in the center, and "HAUTE-VIENNE" at the bottom. A handwritten signature in black ink is written over the stamp.

Jean-Claude LEBLOIS

TABLEAU DES EFFECTIFS AU 04 FEVRIER 2010

GRADES	Communauté de Communes de Noblat		Cumul
	Temps complet	Temps non complet	
Ingénieur subdivisionnaire (fonction DGS)	1		1
Conseiller Territorial des Activités Physiques et Sportives	1		1
Éducateur des Activités Physiques et Sportives	4		4
Contrôleur de travaux	1		1
Technicien supérieur	1		1
Agent de maîtrise	1		1
Adjoint administratif de 2 ^{ème} classe	3	2	5
Adjoint d'animation de 2 ^{ème} classe	2		2
Adjoint technique de 2 ^{ème} classe	6		6
Adjoint technique de 1 ^{ère} classe	1		1
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	1		2
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	2		2
TOTAL	24	2	26

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : MODIFICATAION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Date de transmission de l'acte : 22/02/2010

Date de réception de l'accusé de réception : 22/02/2010

Numéro de l'acte : 2010-019 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 087-248719361-20100204-2010-019-DE

Date de décision : 04/02/2010

Acte transmis par : Jean-Claude LEBLOIS

Nature de l'acte : Dél.ération

Matière de l'acte : 4. Fonction publique
4.1. Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.